

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°004/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation **L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le quinze mars à vingt heures.**
11/03/2024 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage
Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, LASMARTRES Christophe, AUMONT Alexis, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers
En exercice 11 **Absents excusés** : WELKE Delphine, LAVEILLE Olivier.

Présents 06
Votants 08 **Absents non excusés** : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Dont Pouvoirs 02
Pouvoirs : WELKE Delphine à LEGRIX Davy, LAVEILLE Olivier à LASMARTRES Christophe.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame CAPELLE Christiane a été élue secrétaire.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Compte Administratif 2023 présenté par Madame le Maire,
Madame le Maire s'étant retirée de la salle de réunion, la Présidence étant assurée par **Monsieur CEDEYN Jean-Claude, doyen d'âge**, approuve le compte Administratif qui donne les résultats comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu :	232 320.89
	Réalisé :	29 590.78

Restes à réaliser	181 957.06
-------------------	------------

Recettes	Prévu :	232 320.89
	Réalisé :	202 726.98

Restes à réaliser	30 795.00
-------------------	-----------

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	276 603.48
	Réalisé :	229 053.48

Recettes Prévu : 276 603.48
 Réalisé : 290 775.35

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	173 136.20 euros
Fonctionnement	
- résultat de l'exercice 2023	+ 2 192.34 euros
- excédent antérieur reporté	+ 59 529.53 euros
TOTAL section fonctionnement	+ 61 721.87 euros
Résultat global (investissement + fonctionnement)	234 858.07 euros

Madame le Maire reprend alors la Présidence de la séance.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :
- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le
Le Maire